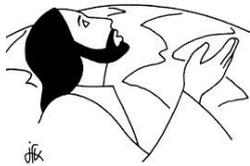


Jn 17, 11b-19



# Les Échos

## 16 mai 2021



« De même que tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi, je les ai envoyés dans le monde »

## En Neuvaine vers la Pentecôte...

### Neuf jours de prière à l'Esprit Saint

Les neuf jours entre l'Ascension et la Pentecôte sont l'occasion pour chacun de prier l'Esprit Saint, de lui demander qu'il vienne à nouveau prendre place dans sa vie, de manière plus intense, à la lumière de la période que nous venons de vivre. Pourquoi ?

« Voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi. » (Lettre de saint Paul Apôtre aux Galates 5, 22-23)

Pour aider dans cette neuvaine de prière, le site [catechese.catholique.fr](http://catechese.catholique.fr) de la Conférence des Évêques de France propose neuf petites catéchèses pour approfondir le lien à la troisième Personne de la Trinité, ainsi qu'une petite vidéo sous la forme d'un témoignage, un chant et une prière (lien complet sur notre site)



Voici l'invocation à l'Esprit Saint qui est proposée sur ce site :

*Viens en nous, Esprit Créateur  
Visite les âmes des tiens ;  
Emplis de la grâce d'en haut  
Les cœurs qui sont tes créatures.*

*Toi le Donateur aux sept Dons,  
Puissance de la main de Dieu,  
Toi que le Père avait promis,  
Qui fais jaillir notre louange,*

*Repousse l'adversaire au loin ;  
Sans tarder donne-nous la paix ;  
Ouvre devant nous le chemin ;  
Que nous évitions toute faute !*

*Toi qu'on appelle Conseiller  
Don du Seigneur de Majesté,  
Source vive, feu, Charité  
Toi qui es onction spirituelle,*

*Mets ta lumière en nos esprits,  
Répands ton amour en nos cœurs  
Et que ta force sans déclin  
Tire nos corps de leur faiblesse.*

*Fais-nous connaître Dieu le Père,  
Fais-nous apprendre aussi le Fils  
Et croire en tout temps que tu es  
L'unique Esprit de l'un et l'autre.*

## Mois de mai, mois de Marie :



Le 13 mai est l'anniversaire de la première apparition à Fatima en 1917. À cette occasion, les trois enfants ont reçu de courtes prières dont ces deux :

- **de l'ange** : « Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et je vous aime. Je vous demande pardon pour ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et ne vous aiment pas »

- **de la Vierge** : « Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au ciel toutes les âmes, spécialement celles qui ont le plus besoin de votre miséricorde »

### Paroisse Notre-Dame de l'Espérance

1 & 2, rue de Sault, 38000 Grenoble

Lundi au Samedi : 10 h à 12 h

Lundi + Mercredi : 15 h à 17 h

Tél : 04 76 87 27 82

Mél : [secretariat@ndesperance.com](mailto:secretariat@ndesperance.com)

Web : [www.ndesperance.com](http://www.ndesperance.com)



Inscription à la Lettre-Info : [lettre-info.ndesperance.com](http://lettre-info.ndesperance.com) (nouveau)

Prêt à aider notre mission : contactez nos responsables « Activités Bénévoles »

Célestine Etché ou Christian Barnoud (Maison Paroissiale)

# Horaires des messes – Nouveau Couvre-feu à 21 H

Il y aura un retour aux heures plus tardives pour les messes de fin d'après-midi à partir du samedi 22 mai jusqu'aux horaires d'été :

- Saint-André – Forme Paul VI : 18 h le samedi soir
- Saint-André – Forme Saint Pie V : lundi à 18h, mercredi et vendredi à 19h
- Saint-Louis : 18 h 30 le dimanche soir
- Notre-Dame Réconciliatrice : 18 h le samedi soir et 18 h 30 du lundi au vendredi



## Partages d'Évangile :

Reprise des Partages d'Évangile dans l'église Saint-Luc ce vendredi 21 mai de 17h à 18h15. Les échanges s'effectueront sur l'Évangile de saint Jean 15, 26-27 + 16, 12-15.

## Brocantes pour les travaux dans la paroisse :

- **Rue de Sault** – La première vente de brocante sera le samedi 22 mai de 10h à 18h au 2, rue de Sault. D'autres samedi et dimanche après la messe suivront, au fil de l'eau. Il est encore de temps de donner des objets pour les ventes, lors des permanences à la maison paroissiale du lundi au samedi de 10h à 12h et lundi et mercredi de 15h à 17h (merci d'appeler avant au 04 76 87 27 82 pour s'assurer que quelqu'un soit présent pour vous recevoir)
- **Saint-Vincent de Paul** – La Brocante sera le **dimanche 13 juin 2021** (date corrigée) : Dépôt lors des permanences du vendredi après-midi, ou sur RDV. Appelez le 06 95 28 13 76 pour renseignement.

## Les Finances de la Paroisse - Par Jean-Pierre Livran, Économiste paroissial



Le bilan de l'année 2020 a été publié sur le site de la paroisse ([finances.ndesperance.com](http://finances.ndesperance.com)) et le sera sur papier la semaine prochaine. Les chiffres nous amènent à vous remercier tous, très chaleureusement puisque grâce à vous et à vos dons soutenus nous avons pu préserver l'essentiel.

En 2020, les recettes ont été de 309 063 € et les dépenses de 320 455 €. La baisse de nos recettes n'a pas été suffisamment compensée par nos efforts de réduire au maximum nos dépenses ce qui fait ressortir une perte de 11 392€.

Perte toutefois limitée par rapport à nos prévisions bien plus pessimistes en début d'année compte tenu de la pandémie. N'oublions pas la fermeture des églises pendant 13 semaines, et une reprise des assemblées avec une participation réduite.

L'année 2021 sera à nouveau une année difficile. Nous comptons sur vous tous, à travers vos dons, pour éviter encore **une baisse trop importante** de nos recettes. De notre côté, nous allons continuer nos efforts pour réduire nos dépenses au minimum.

La Cure actuelle au 1, rue de Sault est vendue (la signature définitive est prévue pour cet été). Nous démarrerons les travaux de la nouvelle Cure au 2, rue de Sault, dans quelques mois pour une ouverture fin 2021/début 2022. Son aménagement sera fonctionnel dans les normes réglementaires de sécurité et en aucun cas luxueux. Nous démarrons aussi des travaux dans la Cure de Saint-Vincent de Paul pour y accueillir l'aumônerie de la Maison du Lycéen.

Nous comptons encore cette année sur votre générosité pour que notre paroisse continue sa mission. Merci d'utiliser de préférence :

- **la Contribution Paroissiale** pour son fonctionnement
- **ou la Contribution Paroissiale Immobilière** pour accompagner les différents travaux en cours.

L'une ou l'autre vous donne droit à une réduction d'impôts égale à 66% de vos dons pour ceux qui sont imposables.

**Merci encore pour votre aide pour que notre Paroisse réponde à sa mission chrétienne et aux nombreux défis de notre société.**

**Pour vos dons : un chèque avec le coupon dans les enveloppes disponibles dans nos églises ou consulter [dons.ndesperance.com](http://dons.ndesperance.com) pour toutes les options possibles.**

